



Amiens, le 29 novembre 2017

Communiqué de presse

**Manifestation RESF de soutien au profit
de familles sans titres de séjour :
Les dossiers seront étudiés
lors de la prochaine réunion technique avec l'association**



RESF a déclaré, pour ce mercredi 29 novembre 2017, une manifestation sur la voie publique en vue de soutenir des membres de familles russes et géorgiennes, dépourvus d'un titre de séjour en règle.

RESF a également sollicité une audience auprès du préfet afin de présenter directement les situations de ces familles à l'issue de cette manifestation.

Cette demande ne sera pas satisfaite, l'étude des situations individuelles faisant l'objet de réunions régulières entre RESF et le bureau des étrangers de la préfecture, qui permettent d'aborder de manière approfondie les cas particuliers dans une approche contradictoire et technique.

Ce format de réunions régulières est privilégié, les audiences consécutives à des manifestations de rue, ne peuvent être traitées que par le cabinet du préfet sans pouvoir, dès lors, permettre l'examen au fond des sujets abordés. Les manifestations de rue n'ont pas à être le prélude à des études de cas particuliers.

Ainsi, depuis le début d'année, outre les entrevues spécifiques accordées notamment pour l'hébergement des demandeurs d'asile, 6 rencontres ont été organisées entre l'association et le bureau des étrangers de la préfecture pour examiner 26 situations individuelles.

Fort de ces échanges, la préfecture poursuit une instruction rigoureuse et humaine des dossiers dans le respect de notre législation. Ainsi, au cours des trois premiers trimestres de l'année 2017, 276 régularisations pour raisons humanitaires ont été accordées sur 444 demandes, soit en 9 mois, un nombre de régularisations quasi équivalent à celui accepté pour l'ensemble de l'année 2016 (284 régularisations) ce qui correspond à une progression du taux de régularisation sur cette période de 58 à 62%.